

Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation du Schéma de Cohérence Territoriale de
l'Agglomération Chartraine

S.M.E.P
S.C.O.T

Le Président

A

**Mesdames et Messieurs les délégués du
Comité syndical**

Lucé, le

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du Comité Syndical qui aura lieu :

Lundi 1^{er} février 2010 à 20 H 30
A l'Hôtel de Ville de Chartres - 28019 CHARTRES CEDEX
Salon Marceau.

ORDRE DU JOUR :

Relevé de décisions

Délibérations :

1 - D.O.B.

Rapports d'informations :

- Etat d'avancement des documents d'urbanisme
- Evolution démographique des 39 communes du SMEP

Questions diverses :